

Un nouveau radar fixe est sorti de terre

Et de quatre ! Après ceux de l'A 6, de la N20 et de la N 118, l'Essonne vient de se doter d'un nouveau radar automatisé fixe. Il a été installé le long de la D 33, un axe particulièrement dangereux régulièrement endeuillé par les accidents mortels.

Freinages brutaux et queue leu leu à 40 km/h sont les premières conséquences de l'installation du dernier radar automatisé en date, le 2 décembre dernier, dans la cuvette de la D 33, à Tigery. Automobilistes, il va falloir vous y faire et respecter la limite de vitesse imposée à cet endroit : 90 km/h. Une limitation jusqu'à présent rarement prise en compte, les voitures filant dans la descente à une vitesse en général plus proche des 100 km/h. Les premiers étourdis qui n'ont pas vu le panneau d'avertissement "contrôle radar automatique", placé en amont, ont sans doute déjà reçu leur contravention.

DANS LE SENS FRANCILIENNE-N 6

Le radar automatisé fixe de la D 33 est le quatrième du genre dans le département, après ceux de l'autoroute A 6 (Evry-Courcouronnes), de la N 20 (La Ville-du-Bois) et de la N 118 (Orsay). Le nouveau venu ne flashe les contrevenants que dans le sens Francilienne-N 6. Cet appareil a été livré une semaine après le lancement de deux radars automatisés mobiles (Le Républicain du 2 décembre 2004), des appareils embarqués à bord de voitures banalisées, donc susceptibles de sévir n'importe où. Le gouvernement affirme implanter ses redoutables



La plupart des accidents mortels survenus sur la D 33 se sont produits lors de dépassements. La présence du nouveau radar fixe, installé le 2 décembre, ne dissuade pas encore certains fous du volant.

cabines grises à des endroits particulièrement accidentogènes. Si ce point est parfois contesté par les automobilistes (notamment pour le radar automatisé de l'A 6), force est de constater que la cuvette de la D 33 est régulièrement le théâtre d'accidents tragiques. Un jeune conducteur de 21 ans'y avait trouvé la mort, il y a tout juste un mois, en tentant de dépasser un camion. Entre huit et dix autres radars de ce type devraient être implantés dans le département avant la fin de l'année prochaine.

Raphaël Pierre

Le journal Auto Plus condamné

L'affaire avait fait sourire les uns, grincer les dents des autres : Rémy Heitz, délégué interministériel à la sécurité routière, aurait commis un excès de vitesse, le 27 octobre 2003, alors qu'il se rendait... à l'inauguration du premier radar automatique à La-Ville-du-Bois. Cette information avait été largement diffusée par la revue spécialisée Auto Plus. Le journal a finalement été condamné pour diffamation, vendredi dernier, par le tribunal correctionnel de Paris.

MONTLHÉRY/NOZAY/LONGPONT-SUR-ORGE/VILLEJUST

L'intercommunalité s'est dotée d'un bureau

Un président pour le cœur du Hurepoix

Le château de la Souche, à Montlhéry, siège officiel de la communauté de communes du Cœur du Hurepoix, a accueilli, mardi 30 novembre, les délégués des quatre villes pour l'élection du premier bureau communautaire.

La communauté de communes du Cœur du Hurepoix, née en juillet dernier, est l'aboutissement d'un travail collectif de quatre ans. Mardi 30 novembre, les délégués des communes de Longpont-sur-Orge, Montlhéry, Nozay et Villejust ont avancé d'un pas. « C'est en 2000 que Michel Spiral et Paul Raymond, en compagnie de Jean-Jacques Scherchen, ont posé les premières pierres d'un édifice que chacun pensait fragile, a tout d'abord rappelé le maire de Montlhéry, Lucien Pornin, doyen de l'assemblée communautaire. Malgré les embûches, ce projet a vu le jour grâce au soutien efficace du sous-préfet de Palaiseau, François Marzorati et de la députée de la circonscription, Nathalie Kosciusko-Morizet ». Au cours de la réunion, les délégués communautaires ont procédé à l'élection du premier bureau de la communauté de communes. Paul Raymond,



Paul Raymond, au centre, préside désormais la communauté de communes du Cœur du Hurepoix.

maire de Nozay, est devenu président du cœur du Hurepoix, assisté de deux vice-présidents, Didier Perrier, élu à Longpont, et Henri Cognerville, de Villejust. Le bureau comprend en outre quatre membres : Lucien Pomin, maire de Montlhéry, Michel Margalet, maire adjoint aux finances de Nozay, Michel Poisson, maire adjoint aux travaux de Longpont-sur-Orge, et Gaby Mochen, conseiller municipal à Villejust. Pour l'instant, les compétences dont les vice-présidents auront la charge n'ont pas été définies, de même que l'on peut s'étonner du faible nombre des membres

du bureau... En tant que président, Paul Raymond lève le voile sur l'avenir de la structure intercommunale : « Cette création est issue d'une volonté de s'associer, de travailler, de mettre en commun des moyens pour améliorer le cadre de vie, la qualité de service et les équipements pour les populations. Le cœur du Hurepoix est d'ores et déjà un espace de projets et une étape importante dans la construction intercommunale locale ». En cela, Paul Raymond n'écarte pas, bien

au contraire, la possibilité pour les communes limitrophes qui le voudraient (Linas, Marcoussis, La Ville-du-Bois, Ballainvilliers...), de rejoindre la structure déjà créée. « Cette communauté de communes doit avoir un esprit tourné vers l'avenir et en même temps respectueux de notre passé », ajoute le président. Tous sont conscients que l'identité communautaire ne pourra pas se développer sans prendre en compte les réalisations effectuées. Du côté du seul patrimoine, le territoire ne saurait être trop longtemps morcelé.

J.-P.L./F.H.